

Bibliothèque du Parlement

LA PATRIE

MONTREAL, 20 JANVIER 1893

Lu à la devanture d'un poissonnier du faubourg Québec...

Le télégraphe annonce que M. Blaine prend un mois...

On mande de Melbourne, Australie, que par un vote de 46 contre 42...

Le cardinal Gibbons représentera le pape au congrès catholique de Chicago...

Les dépêches de Saint-Louis annoncent qu'un pont de glace est établi sur le Mississippi...

L'absence presque complète de neige, cette année, nuira beaucoup au commerce de bois...

Quatre-vingt-six nations ont inscrit à leurs budgets la somme totale de \$5,283,587 pour rencontrer les dépenses de leurs représentants à l'exposition de Chicago...

Le Chronicle, de Londres, annonce que le gouvernement anglais a décidé de créer un département de travail...

Le cardinal Vicario de Rome propose l'érection d'une cathédrale grandiose, sur le Janicule...

Mgr Ignace Persico, qui vient d'être fait cardinal, a été curé de Sillery près de Québec, de 1873 à 1876...

Parmi les objets que le Vatican destine à l'Exposition de Chicago et qui seront expédiés, en mars à bord d'un vapeur américain...

BULLETIN POLITIQUE

Une dépêche de Québec déclare que le conseil législatif va accepter la proposition de M. Archaubault d'abolir l'indemnité parlementaire...

L'hon. M. Larivière, M. P., et l'hon. sénateur Bernier, du Manitoba, assisteront samedi à l'édification de la cause des écoles du Manitoba devant le Conseil Privé...

M. R. White, député de Cardwell, qui se reposait dans le sud américain, est en route pour Montréal...

M. A. E. Gossel, arpenteur-géomètre de cette ville, vient d'être chargé par le gouvernement de Québec de la vérification de l'arpentage de la rivière Windigo...

La législature de la Nouvelle-Ecosse est entrée en session hier.

L'hon. C. H. Tupper partira mercredi prochain pour l'Europe à bord du "Britannia" pour être présent à la réunion des arbitres de la mer de Behring le 25 février à Paris...

La nomination des candidats aux honneurs municipaux a lieu aujourd'hui. Si les nouvelles qui nous arrivent de Québec relativement à la chose municipale sont vraies...

La proposition de l'hon. Horace Archaubault ne manque pas de piquant. A-t-il voulu nous abolir les conseillers législatifs aux députés? Et, c'est par mesure d'économie que vous voulez attaquer l'existence politique? Eh bien, renoncez à votre propre indemnité...

La conduite du gouvernement de Québec est plus qu'équivoque et louche, dans l'affaire des asiles.

Il y a eu un projet d'ordre en conseil de présidence. L'ordre en conseil lui-même a été proposé, nous assurons des personnes dans lesquelles nous avons confiance.

Pourquoi le gouvernement ne met-il pas ses documents devant la chambre?

Les souscriptions électorales des propriétaires de l'Asile de Beauport doivent-elles avoir plus d'influence que l'intérêt des contribuables?

Il y a déjà eu \$100,000 d'offertes pour faire renouveler le contrat de l'Asile de Beauport.

Que se passe-t-il maintenant?—Le Canadien.

Nous prions nos lecteurs dont la sympathie nous a été si utile, de nous adresser leurs avis par la voie de la presse...

ESCLAVES DU MONOPOLE

Dans son discours au banquet de la Chambre de Commerce de Toronto, sir John Thompson a clairement donné à entendre que ses collègues et lui n'ont aucun programme relatif à la question commerciale, ou plutôt que leur programme se compose de tout ce qui leur paraît de nature à prolonger leur séjour sur les banquettes ministérielles.

Henry Clay disait qu'il aimait mieux avoir raison que d'être président, mais il est évident que la philosophie d'Henry Clay ne convient pas à sir John Thompson.

Il préfère celle d'un autre Américain éminent qui, traduisant en langage de pensée attribuée à Joseph Prud'homme, s'écriait: "Thy's my principles, gentlemen, but if they don't suit I can change them. Voici, messieurs, quels sont mes principes, mais s'ils ne vous conviennent pas je suis prêt à les modifier."

Sir John Thompson parle de recommander le tarif de façon à ce qu'il puisse "convenir aux intérêts divers du pays." Comme si les monopoles et leurs victimes pouvaient s'entendre sur une liste de tarifs! Autant vaudrait demander au requin de conclure un concordat avec sa proie.

Il n'y a aucun doute que quelques-uns des ministres seraient prêts à jeter les monopoles par-dessus bord plutôt que de risquer leur position en essayant de défendre le système de la restriction commerciale. Ces hommes sont tout à fait dépourvus de convictions.

Ils sont prêts à devenir libéré-échangeistes ou McKielystes. Sir John Thompson a même donné à entendre qu'il était prêt à faire subir au tarif toute modification que la Chambre de Commerce pourrait lui suggérer.

Un pareil procédé ne constitue pas un acte d'administration publique pour le service du public; c'est un acte de prostitution publique accompli dans le but de conserver le pouvoir.

Malheureusement pour le pays, les chefs du parti tory ne sont pas leurs propres maîtres.

Ils sont tout simplement les esclaves des monopoles qui fournissent les fonds électoraux et sans l'aide desquels ils ne resteraient pas six mois au pouvoir.

M. Foster lui-même, le grand apôtre de la prohibition, est maintenant sous le contrôle d'un syndicat de whiskey dans l'intérêt duquel les règlements de douane et d'accise ont été préparés.

Le règlement exigeant que le whiskey soit gardé en fût pendant des années avant qu'il soit mis en vente, ferme la porte à tous les petits distillateurs et donne au syndicat le contrôle absolu du commerce du whiskey. Cela lui permet de faire des profits énormes, ce qui lui permet de verser libéralement aux fonds électoraux de M. Foster.

Les princes de l'industrie cotonnière, les raffineurs d'huile, le syndicat des sucres et les rois des charbonnages, exercent aussi une puissante influence, et sans le secours de ces divers intérêts les torys n'auraient pas la moindre chance de succès dans une lutte électorale.

Sir John Thompson le sait très bien, et en conséquence nous ne pouvons espérer aucune réforme au tarif dans l'intérêt des consommateurs, tant que les torys et leurs maîtres pourront maintenir l'état de choses existant.

UN AVEU COMPROMETTANT

L'un après l'autre, les torys abandonnent la protection. C'est étonnant, avec quelle facilité les journaux et les hommes qui se prétendent prêts à mourir pour la défense de la protection, répudient ce grand principe.

Le News de Kingston s'aperçoit évidemment du progrès que fait dans le public le mouvement d'opposition au tarif actuel, car il se hâte de déclarer que la grande majorité des conservateurs canadiens, comme leurs congénères des îles Britanniques, sont en principe favorables au libre-échange.

Ce fait avec de la part d'un organe conservateur éminent prouve que les protestations de son parti en faveur de la protection ont toujours été hypocrites, que ses amis n'ont jamais eu foi dans cette doctrine excepté comme moyen d'extorquer des fonds électoraux à ceux que la protection enrichit.

L'hon. le journal, ou le parti politique qui croit en libre-échange mais qui se fait protectionniste par intérêt, mérité le mépris de tous les honnêtes gens.

LA FRANCE ET LA RUSSIE

Les journaux anglais et allemands ne sont pas encore lassés d'annoncer périodiquement au monde politique que le tsar Alexandre III est dégoûté de la France et que c'en est fait de l'entente franco-russe. Or, voici qu'un correspondant du Figaro a causé, à Saint-Petersbourg, avec deux généraux russes, le général Tcherassiéff et le général Komaroff. Il nous répète ce qu'ils lui ont dit.

Le général Tcherassiéff est général de division, attaché au ministère de la guerre, et fait partie de son état-major chargé de l'armement des troupes. Il est énergiquement pour l'alliance de la Russie avec la France. "La France, a-t-il dit, est l'allié naturel de la Russie. Nous avons non seulement des sympathies réciproques, mais les mêmes intérêts. A la cour, l'alliance avec la France avait eu d'abord beaucoup d'ennemis, à cause du régime républicain qui paraissait ne pas pouvoir s'accorder avec un régime monarchique. Mais ces scrupules n'existent plus, depuis que l'empereur a fait jurer la Marine à la cour."

Le général Komaroff est général de corps, et a été ministre de la guerre en Russie. Il nous répète ce qu'il nous a dit.

"Haut les cœurs, messieurs les Français, vos amis les Russes ne sont pas des lâches. Notre amitié est sûre. Mais ce qu'il nous faut à nos deux peuples, c'est la conscience de notre force commune. Les relations, les hymnes, les fêtes franco-russes, c'est beau, mais les actes c'est plus sérieux. Que la France imite notre exemple, qu'elle parle à l'Allemagne la tête haute. Quelle relève son prestige militaire, qu'elle montre à ses ennemis comme à ses amis qu'elle est toujours cette grande nation qui a

ajouté que les Allemands sont détestés en Russie et que "toutes les classes de la nation, nobles, bourgeoisie, peuple, marcheraient le cœur en joie contre l'Allemagne". Son dernier mot a été: "La guerre prochaine sera la plus populaire de toutes les guerres russes qui aient eu lieu jusqu'ici."

L'autre général intéressé, le général Komaroff, est un ancien colonel de l'état-major promu général en 1887. Il a quitté le service militaire pour le journalisme et il dirige un journal populaire, le Soiet (la Lumière), qui est le plus répandu des journaux russes.

Lui aussi regarde l'alliance franco-russe non seulement comme désirable, mais comme nécessaire. Voici ce qu'il a dit au correspondant français:

"Dans les relations franco-russes, il y a deux choses absolument distinctes: les sympathies et les intérêts."

"Les sympathies entre les Français et les Russes existent depuis plus longtemps qu'on ne le pense. Le premier gentilhomme russe qui est allé en France et qui a vu Paris fut le précurseur de l'amitié franco-russe. Tout ce qui est français plaît à la Russie, et cela a toujours été ainsi depuis Pierre-le-Grand. Vos auteurs sont les nôtres, vos goûts nous charment, vos sympathies et vos haïnes trouvent un écho dans nos cœurs."

"Maintenant, parlons de nos intérêts communs."

"Si l'empereur défunt Alexandre II, avait pu s'imaginer un instant que la France, lâchement entraînée dans un guet-apens, pourrait être battue en 1870, il aurait certainement suivi à ce moment-là une autre ligne de conduite que celle qu'il avait choisie. C'est que la prépondérance de l'Allemagne est aussi contraire aux intérêts de la Russie qu'à ceux de la France. Notre empereur actuel le sait si bien qu'il a considéré comme son premier devoir de monarche russe de se retirer de la triple alliance."

"L'alliance franco-russe existe-t-elle? me demandez-vous. Je ne puis vous répondre ni oui ni non. Je puis vous dire cependant que je n'approuve point la façon d'agir de deux chanceliers russe et français si, comme on le suppose, le traité d'alliance avec la République française est signé depuis longtemps, et qu'on le garde secret pour des raisons que je ne comprends pas. A quoi bon ces cachotteries? Les Allemands ne se gênent point, eux, de crier sur le toit les détails de leur alliance avec l'Italie et l'Autriche."

"Au cas où la France aurait une guerre avec l'Allemagne, la Russie l'aiderait sûrement. Cela ne présente aucune doute. De même, je suis persuadé qu'on est d'une guerre entre la Russie et l'Allemagne, il y aurait une révélation en France si le gouvernement français ne voulait pas secourir la Russie. L'alliance franco-russe, sachez-le, est aussi populaire chez nous qu'en France."

"Vous avez contribué beaucoup, général, au développement, dans la nation russe, de l'idée d'une alliance avec la France?"

"J'y ai mis, certes, toute mon énergie, tout mon zèle... En 1870 — j'étais colonel de l'état-major — j'ai fait avec mon camarade, le colonel Reichewsky, une demande pour qu'on nous permit de nous engager dans l'armée française. Cette faveur nous a été refusée par notre ministre de la guerre... N'ayant pu verser mon sang pour la France que j'aime beaucoup, j'ai du moins tâché, après avoir pris ma retraite, de lutter en sa faveur par la plume. M. le petit journal a 73,000 abonnés, et comme en Russie, en province surtout, chaque abonné de journal représente plusieurs personnes qui paient l'abonnement par cotisation et se passent mutuellement "leur" gazette, le Soiet ne reste pas sans influence sur une partie de la nation russe. Eh bien! laissez ce que j'y dis. Je dis et je redis qu'il serait puéril, aussi bien pour la Russie que pour la France, d'avoir peur de l'Allemagne. Allié l'un à l'autre, nous sommes plus forts que la triple alliance, non seulement par le nombre, mais par notre situation militaire. Nous attaquons l'Allemagne des deux côtés. Un corps d'armée français suffit pour donner une bonne leçon à l'Italie. Quant à l'Autriche, elle demanderait la paix après sa première défaite. C'est ainsi d'ailleurs qu'elle fait toujours depuis un siècle. On ne change pas facilement ses habitudes."

"Mais à propos de l'Autriche, en général, les journaux autrichiens et allemands ne manquent pas d'exploiter contre l'alliance franco-russe la victoire que le tsarévitch vient de faire à l'empereur François-Joseph?"

"Mais ça ne tient pas debout, s'écria M. Komaroff. C'est une simple victoire de polémique. Et d'ailleurs, ne voyez-vous pas que notre empereur avait bien prévu la chose? Il s'est arrangé de façon à ce que, en même temps, ses deux frères, les grands-ducs Alexis et Vladimir, se trouvaient à Paris. De même, quand notre monarque a été forcé de passer par Berlin l'année dernière, il n'a pas manqué d'envoyer en même temps le grand-duc Constantin à Nancy assister M. Carnot aux fêtes patriotiques françaises qui se passaient au nez de l'Allemagne. C'est que, voyez-vous, notre empereur est homme d'honneur. Son caractère est d'une rare noblesse. On peut avoir confiance en lui; il n'a qu'une seule parole."

"Et, se levant:

"Haut les cœurs, messieurs les Français, vos amis les Russes ne sont pas des lâches. Notre amitié est sûre. Mais ce qu'il nous faut à nos deux peuples, c'est la conscience de notre force commune. Les relations, les hymnes, les fêtes franco-russes, c'est beau, mais les actes c'est plus sérieux. Que la France imite notre exemple, qu'elle parle à l'Allemagne la tête haute. Quelle relève son prestige militaire, qu'elle montre à ses ennemis comme à ses amis qu'elle est toujours cette grande nation qui a

conquis le monde. Quant à nous, notre place est marquée d'avance à côté des bataillons français."

M. Komaroff a montré à son interviewer la chaîne de sa montre. Cette chaîne était composée de vieilles pièces de monnaie en argent jointes par des anneaux. "Je me mis, dit le correspondant, à examiner les dites pièces. C'étaient des thalers allemands frappés à Berlin par les Russes en 1862 pendant le règne d'Elisabeth Petrovna."

Les Russes à ce moment-là étaient les maîtres de Berlin pendant toute une année. Nous possédions alors Berlin, dit le général Komaroff et vous possédez la Westphalie. Voilà ce que nous a valu la première alliance franco-russe. Si nous avions continué à être d'accord, nous aurions évité la guerre de 1812, la guerre de Sébastopol... et celle de 1870. Rappelez aux Français — en oubliant ces choses-là — que les Russes connaissent la route de Berlin."

Voilà ce qui a été dit par le général Tcherassiéff et par le général Komaroff.

L'Allemagne, l'Autriche et l'Italie répètent souvent que, si elles se sont triple-alliées, c'est uniquement pour assurer la paix. On ne doute pas de leurs intentions pacifiques — depuis l'eutente franco-russe.

L'ELECTION DE CHAMBLAY

M. LeBeuf est étonnant de... candeur et de logique.

Il déclare, dans sa lettre d'hier, qu'il ressent vivement les coups d'épigramme que donnent aux libéraux les journaux bleus au sujet de l'élection de M. Taillon. Ces égratignures l'affectent d'autant plus qu'il voit de la part de ses persécuteurs l'espoir de lancer les libéraux les uns contre les autres.

M. LeBeuf ne se laissera pas prendre à ce jeu d'enfant.

Si la presse conservatrice croit le faire sortir de ses gonds pour qu'il poursuive une politique elle est dans l'erreur. Seulement il va parler. Oh! pas bien haut; il restera calme, car c'est entre amis, voyez-vous.

Il a une petite leçon à faire à ses chefs: ils ne l'ont pas consulté lors de l'élection de Chamblay et il voudrait leur dire qu'ils ont eu tort.

Il a cependant une hésitation: "Il y a tant et tant de divisions dans notre parti par le passé et j'y ai tant contribué et les conservateurs en ont tant profité, que je me demande si je ne fais pas mieux de me taire et de laisser faire."

Se taire! Ça serait peut-être sage, mais c'est jouer un rôle bien peu glorieux. Et puis, on est un vieux libéral ou on ne l'est pas. Quand on l'est il ne faut pas reculer.

M. Marchand a écrit qu'il avait demandé à M. Rocheleau de ne pas accepter la candidature après avoir consulté MM. Laurier, Geoffrin, Beauvois et autres partisans de plus compétents. M. LeBeuf a lu cette lettre; il sait par conséquent qu'il est responsable de la retraite de M. Rocheleau: ce sont ses chefs et ses amis — presque des vieux libéraux. Ça ne l'empêche pas d'affirmer que "ceux qui ont manqué cette transaction ont assumé une terrible responsabilité vis-à-vis du parti libéral."

Il paraît que lorsqu'on est passé "vieux libéral" on peut suspecter ouvertement la bonne foi et l'honorabilité de ses chefs. Après avoir dit qu'il veut bien obéir pourvu qu'on l'épouse M. LeBeuf se radoucit quelque peu et dit qu'il veut bien déclarer que, pour sa part, il veut bien croire que tout s'est passé honnêtement, mais, ajoute-t-il, pourquoi ne pas le dire.

MM. Laurier, Marchand, Geoffrin, Beauvois et autres, devront accepter avec reconnaissance ce témoignage de confiance que leur cotois notre ami et, après tout, il aurait bien pu croire qu'ils n'avaient pas manigancé cette affaire très honnêtement.

M. LeBeuf termine sa semonce par une remarque très judicieuse: "Quand il y a un mystère et qu'on refuse de l'expliquer on est coupable d'avoir laissé la porte toute grande ouverte aux suppositions."

M. LeBeuf ne nous dit pas qu'il est allé demander des explications à qui de droit et qu'elles lui ont été refusées.

Non, il ne le dit pas, car il n'a pas pensé à cette solution. Il est vrai que ça n'était peut-être pas à lui à rechercher la lumière, les chefs auraient dû se mettre en quête des vieux libéraux ayant besoin d'explications.

Le refus dont parle notre ami n'est autre chose que le silence de nos chefs sur les raisons qui les ont fait agir.

M. LeBeuf n'a certainement pas réfléchi sur l'énormité de sa proposition. S'il est présent, le mois dernier, au Club National, il aurait constaté que les jeunes membres du club comprennent parfaitement la tactique dans un parti, car ils déclaraient qu'ils n'entendaient pas s'adresser à leur président, délégué auprès des chefs, les raisons que donnaient ces derniers contre la nécessité d'une lutte dans Chamblay.

Le jour où M. LeBeuf fera décréter par les partis politiques que les caucus doivent se tenir sur le Champ-de-Mars ou sur la place Jacques-Cartier, nous nous joindrons à lui pour demander aux chefs de publier le procès-verbal de leurs réunions privées.

R. DANDURAND.

LETTRE DE QUEBEC

(De notre correspondant particulier.)

Québec, 19.

Rien ou à peu près n'a été fait encore à la séance de cette après-midi à l'Assemblée législative.

Courte séance d'une heure qui s'est passée en grande partie en discussions relatives à la charte de la cité de Montréal mise sur le tapis par M. Stephens, après que l'ordre du jour eût

été épuisé. Le député de Huntingdon dit qu'il était urgent que le comité des bills privés siégeât ce soir pour étudier les amendements proposés à cette loi, attendu que demain est le jour fixé pour la nomination des candidats pour les élections municipales de Montréal.

MM. Kennedy et Argé ont insisté vivement pour l'étude immédiate du bill, et finalement, après un débat assez acrimonieux, il a été décidé que le bill sera discuté demain matin à 11 heures sur un comité des bills.

L'honorable procureur général a dénoncé à la chambre un article de l'Etendard, par lequel hier dans lequel il est dit que le gouvernement a retardé la session pour permettre aux honorables MM. Casgrain et Hall d'aller plaider devant le Conseil Privé en Angleterre.

Le ministre s'est quelque peu étonné dans ses remarques.

C'est faux, s'est-il écrié; il était déjà décidé longtemps avant notre départ, M. Hall et moi, de retarder la session jusqu'au présent mois.

Mais alors, a répliqué l'honorable M. Marchand, pourquoi le gouvernement a-t-il fait annoncer que la session serait convoquée pour le mois d'octobre dernier?

Je prends toute la responsabilité du retard, a repris le procureur provincial, et si le gouvernement n'a pas eu de raison pour retarder la session plus tôt, c'est qu'il n'était pas suffisamment fondé sur l'état des finances de la province.

A propos de cet article de l'Etendard, on a beaucoup remarqué le silence de l'honorable L. P. Pelletier, qui faisait singulièrement contraste avec la grande colère du procureur général.

Le bill de M. Argé relatif à la fermeture des magasins à bonne heure a été mis sur le tapis pour seconde lecture, et MM. Martineau et Kennedy ont proposé son renvoi à six mois, au milieu d'interjections et de rires ironiques des deux côtés de la chambre.

Le bill est resté sur l'ordre du jour pour être soumis de nouveau.

La loi de M. Argé relative à la constitution en corporation des associations de bienfaisance, de sociétés nationales, des unions de métiers et des sociétés de travail, a passé en seconde lecture.

M. Targem, député de Bellechasse, a demandé au gouvernement s'il avait contracté des emprunts temporaires depuis la dernière session.

Oui, a répondu le trésorier, \$1,000,000 empruntés depuis le 1er juillet 1892, aux banques de Montréal, des Marchands, British North America, Molsons et Québec. Le taux d'intérêt est de 5 pour cent, et il n'y a eu ni commissions ni charges.

Le Conseil législatif se venge de la Chambre populaire.

Cette après-midi, on y a proposé l'abolition de l'indemnité sessionnelle payée aux députés comme celle des honorables conseillers.

Les députés de Montréal se sont réunis en caucus ce matin au sujet du bill de la cité de Montréal.

Ils en sont venus à la conclusion qu'à partir du 1er février, date des élections municipales partielles, les libéraux qui devront alors briguer les suffrages des contribuables n'auront plus le droit de remplir leurs fonctions comme tels, et le maire sera remplacé temporairement par le pro-maire jusqu'aux élections générales.

AU NORD-OUEST

Pour ouvrir le Nord-Ouest à la colonisation, alors qu'il leur restait tant de terres colonisables qui sont encore incultes, les anciennes provinces du Canada se sont saignées à blanc. La province de Québec a payé sa bonne part des dépenses énormes encourues pour établir des communications par voies ferrées entre ces immenses territoires et le reste de la confédération canadienne.

Puis, après avoir préparé aux futurs habitants de ces régions des facilités d'existence beaucoup plus avantageuses que celles qui ont été accordées aux défricheurs de l'ancien Canada, on a affecté des sommes considérables au service de l'immigration.

L'élément franco-canadien a dû fournir sa part des dépenses, mais il est bien entendu qu'il ne retirera pas sa part de profit, si profit il y a. Malgré cela, on peut-être à cause de cela, il a intérêt à savoir ce qu'on lui donne pour son argent.

Un relevé préliminaire préparé par le département de l'Intérieur indique que durant l'année 1892, il y a eu 5,948 demandes de résidence, contre 2,955 en 1891, soit une augmentation de 40 pour cent. Toutes les provinces de la confédération figurent dans ce chiffre pour 2,781.

Voici les nationalités auxquelles appartiennent ces colons: Anglais, 603; Irlandais, 51; Écossais, 170; Français, 107; Belges, 54; Italiens, 5; Allemands, 95; Mennonites, 13; Autro-Hongrois, 136; Russes, 242; Suédois, 70; Danois, 13; Islandais, 76; Polonais, 5; Roumains, etc. Toutes ces demandes de "Homestead" représentent 14,972 personnes.

Le chemin de fer Pacifique Canadien a vendu des terres à 1,632 colons. Les acheteurs se divisent comme suit: 800 d'Ontario, 450 des États-Unis, et 154 d'Angleterre. En tout le Pacifique a vendu 87,680 acres de terres à des gens venus des États-Unis.

On voit par ce tableau que les Canadiens Français ne figurent pas pour une bien large part dans le nombre des colons. Le Nord-Ouest n'est pas pour eux mais pour tous les éléments qui leur sont hostiles.

Les notes émigrées par milliers, tandis que notre gouvernement dépense pour faire venir ici des étrangers recrutés dans les bas-fonds européens, des sommes qui pourraient être beaucoup plus avantageusement employées à des améliorations ayant pour but de rendre le Canada habitable pour ses propres enfants.

ANNONCE IMPORTANTE

JOHN MURPHY & CIE

REDUCTIONS DU Mois de Janvier

GRANDE VENTE ANNUELLE

Flanelles Françaises

Couvertes en Couleurs

Grande Vente Annuelle

Couvertes blanches à \$2.25 la paire. Couvertes blanches à \$2.75 la paire. Couvertes blanches à \$3.00 la paire.

INDIENNES INDIENNES

Indiennes Françaises et Anglaises, couleurs garanties, qualité extra, toutes réduites à 15, 20 et 25c, à 10c la verge.

Nouvelles Toiles Estampées. Nouvelles Toiles de Fantaisie. Nouvelles Toiles de Table.

Demandez notre COUVERTE EN SOIE, réduite de \$2.50 à 75c seulement. Demandez notre DESSUS DE BUREAU, 13 x 54, garanti pure toile à 25c.

Serviettes de Bains. Couvertes de Bains. Toiles de Bains. Nattes de Bains. Mitaines de Bains en grand choix chez

JOHN MURPHY & CIE

1781, 1783 Rue Notre-Dame COIN DE LA RUE ST-PIERRE

Conditions un seul prix pour tous et Argent Comptant. Téléphone—2193

The E. B. Eddy Co

PAPIER DE TOUTE SORTE

BRUN A ENVELOPPE, MANILLA, PAPIER DE SOIE, A IMPRIMER LES JOURNAUX, DE TOILETTE ET CARTON EN BOIS.

Allumettes, Articles en Bois, en Papier Maché.

Demandez celui fabriqué par la manufacture de E. B. EDDY,

mentionné dans les lignes ci-dessus et voyez à ce que vous n'ayez pas d'autre.

SUCCURSALE A MONTREAL: 318 RUE ST-JACQUES.

SOIXANTE-ET-DIX ANS

Le remède du vieux Dr GORDON pour les hommes.

AU DÉBUT 1er MOIS 200 MOIS

IL EST INFALLIBLE

QUEEN MEDICINE Co'y.

En vente chez les marchands en gros et au détail.

En vente chez les marchands en gros et au détail.

En vente chez les marchands en gros et au détail.

Colonne Carsley VENTE DE COUPONS

Toute cette semaine nous offrons... Des milliers de coupons... A EXTRA BON MARCHÉ

Avis important... Avis important... Avis important

COUPONS DE ROBES... Tous les coupons d'Robes à robes sont marqués à des prix qui devraient en assurer la vente cette semaine.

Coupons Noirs... Les coupons de Marchandises Noires sont marqués à des prix qui devraient en assurer la vente cette semaine.

Coupons D'Indiennes... Les Coupons d'Indiennes sont réduits à des prix pour les faire vendre toute cette semaine.

Coupons de Soie... Il faut écouler les coupons de soie cette semaine. Les prix devraient nous faire réussir.

COUPONS DE TOILES... Des centaines de coupons de toile de table et de toile à essuie-mains. Il faut qu'ils partent cette semaine. Les prix sont tentants.

Coupons de Flanelles... Des centaines de coupons de flanelle de 1 1/2 à 6 verges de longueur. Marchés spéciaux dans ces coupons de flanelle toute cette semaine.

COUPONS DE COTON... Coupons de coton blanc et jaune à extra bon marché cette semaine.

Coupons pour Peignoirs... Un assortiment de flanelles cachemires imprimées, magnifiques marchandises; il faut les vendre cette semaine.

RIG RIG RIG BY BY BY... S'opète Rigby

A PROPOS DE RIGBY... Nous offrons des Manteaux et Pantalons Rigby à des prix si réduits qu'ils semblent faire pitié et aux prix réguliers ils sont de beaucoup moins chers et meilleurs que les vêtements imperméables qui sont sur le marché.

S. CARSLLEY... 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777 et 1779 Rue Notre-Dame MONTREAL

EDITION DU SOIR CHOSSES DE FRANCE

L'enquête sur le scandale du Panama sera bientôt close et la justice aura probablement accompli son œuvre avant que les élabouderies, aussi malhonnêtes que peu désintéressées des feuilles publiques de nos ennemis intimes, aient pris fin.

Quelques correspondants de journaux étrangers ont été expulsés de France pour avoir vraiment trop abusé de leurs aptitudes mélo-dramatiques et, ne voulant pas, l'Angleterre dont la politique est d'autant plus agressive et accablante, que les événements intérieurs paraissent le plus devoir nous absorber, s'est vue prise, une fois de plus, en flagrant délit au Maroc.

D'autre part, les monarchistes vont de nouveau en être pour leur tentative de restauration, laquelle, espérons-le, pour la plus grande satisfaction de nos gauches et narquois compatriotes, ne sera pas la dernière.

Nous sommes trop habitués, en effet, dans notre beau pays de France, au réveil, quasi automatique, des débris des anciens partis royalistes, légitimistes et bonapartistes, lorsque quelques difficultés intérieures nous pressent tout à coup devant l'opinion publique, pour ne pas saluer en passant, de quelques éclats de rire, ce nouvel essai, aussi peu désintéressé que classique des partisans des régimes déchu.

Et puis il faut-il l'avouer : une grève de ces candidats au trône démolit en 1783, manquant dans nos rêves de fin d'année. N'est-ce pas une raison suffisante pour leur souhaiter bon courage et à la prochaine... tentative?

Quant à la France, elle continue et n'en continuera pas moins à jouer dans le monde son rôle bienfaisant de fée civilisatrice, philanthropique et humanitaire.

Sa langue, la plus parfaite et la plus goûtée des gens éclairés, des nations civilisées, servira de plus en plus de véhicule aux idées françaises, lesquelles, quoiqu'en disent des dénigrateurs acharnés et de mauvaise foi, valent bien la peine d'être prouvées en considération.

A l'extérieur, malgré les bâtons dans les roues mis par nos bons amis les Anglais et les Allemands, nous sommes parvenus à reconstruire à notre patrie des possessions coloniales bien propres à prouver combien les Français sont plus aptes que n'importe quel peuple à coloniser.

La preuve sera faite quand nous aurons cité quels étaient les colonies qui appartenaient jadis à la France et quels sont celles qu'elle possède à l'heure actuelle.

En 1713, parle le traité d'Utrecht, nous fûmes dépossédés de Terre-neuve, de l'Acadie et de la baie d'Hudson.

En 1763, par le traité de Paris, on nous enleva le Canada, les Indes sauf quelques îles.

Enfin, en 1814, par le traité de Paris, Tabago, les Seychelles, l'île de France et Ste Lucie nous furent extorquées.

Chacune de ces évictions fut le résultat de la coalition de plusieurs puissances européennes, toujours prêtes à s'unir contre cette France, qui, malgré leur ardent désir de l'annihiler et les efforts qu'elles ont faits pour atteindre ce but, n'en est pas moins arrivée depuis cette première date à réunir sous ses pavillons aux couleurs symboliques : l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal, le Soudan, le golfe de Guinée, le Congo, Obock, les Caennaries, la Réunion et le Dahomey;

La Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, Saint-Vincent, la Grenade et les Grenadilles, Nossi-bé Mayotte, les Marquises et Tahiti;

La Nouvelle-Calédonie, les îles Loyauté, Wallis, Gambier, la Société et quelques autres dont les noms nous échappent.

LA SITUATION EN FRANCE

La New-York Tribune publie la dépêche suivante de son correspondant de Paris, M. Smalley :

Paris, 19 — On est légèrement embarrassé dans le camp des adversaires de M. Carnot. Les deux dernières histoires sur lesquelles ils comptaient pour discréditer le président ont non seulement été démenties mais réfutées par des arguments. M. Carnot est maintenant considéré comme un homme sûr et ses partisans sont nombreux.

Il est établi que M. Carnot a dit à la commission chargée d'étudier l'emprunt de Panama en 1888 qu'il ne soutiendrait pas le projet de loi et qu'il était opposé à une garantie donnée par le gouvernement. Sa signature apposée sur le projet de loi de M. Baillat voulait dire simplement que, en sa qualité de ministre des finances, il n'avait pas d'objection financière à faire au projet.

L'opinion relative à l'affaire Wilson-Dreyfus d'après laquelle M. Carnot aurait illégalement remboursé 70,000 francs est réfutée avec plus de précision encore. Les refus de M. Carnot de faire remise des droits de timbre ou de les rembourser, ainsi que le refus de M. Wilson, a été la cause immédiate de son démission. Sa signature avait à cette époque assez d'influence sur M. Grévy pour se débarrasser d'un ministre qui lui résistait. Il s'est débarrassé de M. Carnot, et les droits de timbre ont été remboursés par le successeur de M. Carnot. C'est Wilson lui-même qui a raconté les faits dans une lettre écrite et publiée en 1887.

On peut juger de la bonne foi de la Lanterne sur sa conduite en cette affaire. Elle s'abstient de publier cette révélation ou d'en faire mention, elle continue à publier la signature apposée par M. Carnot au projet de loi Baillat, bien que le Figaro lui-même ait dit la vérité sur ce point. En cette affaire, l'association royaliste a un sentiment de pudeur et de justice dont l'association radicale n'est pas encore capable.

Le fait que ces deux déclarations ont été démenties a mis leurs auteurs dans l'embarras qui ne peut être que momentané. Leurs facilités inventives ne sont pas encore épuisées; le fait de remettre des idées subtiles que possèdent à M. Carnot n'est pas non plus; il continue à répéter les opinions de l'homme de la rue. Je m'imagine que l'homme de la rue doit être surpris parfois quand on lui dit quelles sont ses opinions; mais il ne proteste pas. Il ne peut pas protester; s'il le faisait, on lui dirait que ce n'est pas son opinion qui a été résumée, mais celle d'un autre homme dans un autre rue.

Il n'y a pas de limite à l'élasticité d'une opinion publique formée de cette façon; la dernière manière dont elle est exprimée n'est ni nouvelle ni originale. Nous ne sommes pas connus tous que M. Carnot est honnête et qu'il ne savait rien des iniquités qui se commettaient autour de lui; mais sa faute consiste dans le silence digne qu'il gardait. Il peut être nécessaire, étant donné l'état actuel de l'esprit public, de faire publier des démentis officiels de dénégations ridicules, bien qu'un témoignage indépendant soit le meilleur moyen d'en faire justice; mais que dirait-on d'un président qui répondrait à de pareilles attaques par un message officiel? Ce serait donner à ses adversaires une impulsion qu'ils n'ont pas encore acquise. Cela prouve qu'il n'est pas clairvoyant et qu'il n'est pas à la hauteur de la position qu'il occupe.

Le président devrait, dit Magnard, faire quelque chose pour rassurer l'opinion publique, pour rétablir la confiance publique. "Pourquoi ne pas publier un message? L'effet pourrait en être considérable." Il pourrait rétro; et le premier résultat serait de donner à ses ennemis une nouvelle excuse pour attaquer la force de M. Carnot.

Le tout dernier plan royaliste est exposé dans le Soleil; son auteur n'est autre que M. Edouard Hervé lui-même, qui depuis longtemps tient la plume pour le comte de Paris. Si M. Carnot a donné sa démission, dit M. Hervé, on devrait constituer un gouvernement provisoire composé de gens honnêtes, qui terminerait l'affaire de Panama et ferait ensuite procéder à de libres élections après lesquelles on bien un nouveau président pourrait être élu ou bien le vieillard de lui-même. "De libres élections" veut dire tout simplement des élections dans lesquelles la France serait libre de voter comme le lui dirait son gouvernement provisoire.

M. Hervé part de cette hypothèse que M. Carnot a donné sa démission. Beaucoup d'autres personnes ont suggéré, discuté ou demandé sa démission, mais personne n'a dit pourquoi il devrait démissionner. Les murs de l'Elysée ne sont pas, comme les murs de Jéricho, pour tomber devant ce groupe du royaliste qui porte le général Sausser, bien malgré lui, à la présidence. La dictature n'est pas un progrès. Quelques cervains royalistes ont nié que le général Sausser eût fait visite au président à l'occasion de sa nouvelle nomination au poste de gouverneur militaire de Paris. Le Figaro lui-même, qui souvent publie des nouvelles de ce genre, a dit qu'il a fait cette visite, et qu'il a fait pour protester contre la candidature présidentielle qu'on cherche à lui imposer et pour donner à M. Carnot l'assurance de son dévouement personnel. C'est là un coup porté aux intérêts de nos amis royalistes. S'ils pouvaient mettre la main sur le général Sausser, ils pourraient avoir une chance de réussir; avec le général Sausser et ses 40,000 soldats fidèles à la République, la perspective pour les royalistes ou autres révolutionnaires est beaucoup moins brillante.

Loterie du Peuple... Joanne Nadeau, 308, rue St-Hubert, a gagné un prix de \$25 au tirage du 10 janvier. Son billet portait le No 65,245.

Les personnes malheureuses qui souffrent des effets de la dyspepsie doivent faire usage des Pilules de Carter pour les nerfs; elles sont très expressément pour ceux qui souffrent de l'insomnie, de maux de nerfs et de la dyspepsie. Prix: 25 cts.

Loterie du Peuple... M. Donat Dubuc, de Valleyfield, a gagné un prix de \$25 au tirage du 10 janvier. Son billet portait le No 567.

Loterie du Peuple... Le porteur du billet No 15759, M. Médéric Ménard, hôtelier, coin des rues Vitré et St-Laurent, a gagné \$25 qui lui ont été payés immédiatement sur présentation au bureau No 78 rue St-Laurent.

Loterie du Peuple... Le porteur du billet No 20787, M. J. C. McEneaney, de Arlington House, a gagné \$50 au tirage du 10 janvier qui lui ont été payés immédiatement sur présentation au bureau No 10 rue St-Laurent.

VENTES PAR ENCAN. Par MARCOTTE FRERES.

VENTE par ENCAN DU FONDS DE COMMERCE DE LA Cie Générale des Bazaars

Nous avons reçu instructions des parties intéressées dans cette compagnie, de vendre aux enchères publiques, en lots convenables aux besoins du commerce et absolument sans réserve, sur les lieux situés magasins de la Compagnie,

Coin des rues St-LAURENT et St-CATHERINE LUNDI, MARDI ET MERCREDI Les 30 et 31 Janvier et le 1er Février prochains.

THE UNIVERSAL 238 & 240 Rue St Jacques La Grande Vente avec Escompte SE CONTINUERA JUSQU'AU Premier Février Seulement.

20 Pour Cent d'Oté. Toutes les belles Lampes de Plafonds. Abat-Jour de Lampes. Articles Artistiques en Métal. Articles plaqués en Argent. Statues en Bronze. Articles en Porcelaine de Fantaisie. Poterie Artistique. Belles Boîtes de Toilette en Cuir et Fe et couteaux. Bouteilles, Etc. Boîtes de Toilette pour dames en Peluche, Cuir, Bois et Métal. Belles Poupées, Etc.

THE UNIVERSAL 238 & 240 Rue St-Jacques. 274-3

PROVINCE DE QUEBEC, Municipalité du Comté de Jacques-Cartier. St-Jovève, 5 Janvier 1893.

Avis public... Adolphe Chauré, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal du Comté de Jacques-Cartier, que les terres et domaines municipaux seront vendus à l'encan public, au village de la Pointe-Clair, à l'Hôtel de Ville, MARDI, LE PREMIER JOUR DE MARS prochains, à dix heures du matin, pour les cotisations et charges municipales dues sur les divers lots plus bas désignés, à moins qu'elles ne soient payées avant la vente, savoir :

Loterie du Peuple... Joanne Nadeau, 308, rue St-Hubert, a gagné un prix de \$25 au tirage du 10 janvier. Son billet portait le No 65,245.

Loterie du Peuple... M. Donat Dubuc, de Valleyfield, a gagné un prix de \$25 au tirage du 10 janvier. Son billet portait le No 567.

Loterie du Peuple... Le porteur du billet No 15759, M. Médéric Ménard, hôtelier, coin des rues Vitré et St-Laurent, a gagné \$25 qui lui ont été payés immédiatement sur présentation au bureau No 78 rue St-Laurent.

Loterie du Peuple... Le porteur du billet No 20787, M. J. C. McEneaney, de Arlington House, a gagné \$50 au tirage du 10 janvier qui lui ont été payés immédiatement sur présentation au bureau No 10 rue St-Laurent.

Loterie du Peuple... Le porteur du billet No 15759, M. Médéric Ménard, hôtelier, coin des rues Vitré et St-Laurent, a gagné \$25 qui lui ont été payés immédiatement sur présentation au bureau No 78 rue St-Laurent.

Loterie du Peuple... Le porteur du billet No 20787, M. J. C. McEneaney, de Arlington House, a gagné \$50 au tirage du 10 janvier qui lui ont été payés immédiatement sur présentation au bureau No 10 rue St-Laurent.

Loterie du Peuple... Le porteur du billet No 15759, M. Médéric Ménard, hôtelier, coin des rues Vitré et St-Laurent, a gagné \$25 qui lui ont été payés immédiatement sur présentation au bureau No 78 rue St-Laurent.

PACIFIQUE CANADIEN

Ayant toujours en vue le plus grand confort de nos patrons, le PACIFIQUE CANADIEN s'est fait construire un nombre de chaires douillettes dans lesquelles ses voyageurs de seconde, pourront à l'avenir jouir de tous les avantages et des confort qu'offre la nation et cela pour une somme additionnelle des plus modiques.

Chaires, en effet, sont très spacieuses et artistiquement faites en bois naturel de couleur pâle, les sièges qui sont grandement confortables, sont recouverts de cuir et sont transformés en lits confortables pour la nuit. Les compartiments sont confortables, silencieux, et le tout sous les soins d'un service habile et expérimenté. Ces chaires circuleront à l'avenir sur les parcours suivants aux jours mentionnés.

MONTREAL A BOSTON-Depart de la gare Windsor à 8.30 p.m. TOUS LES JEUZ D'IS ET VENDREDIS MONTREAL A CHICAGO-Depart de la gare Windsor à 9.00 p.m. TOUS LES MARDIS MONTREAL A ST-Paul-Depart de la gare Windsor à 11.45 a.m.

TOUS LES SAMEDIS MONTREAL A VANCOUVER ET SEATTLE-Depart de la gare Bal Harbour à 8.40 p.m. TOUS LES MERCREDIS Ces chaires ont le trajet direct sans aucun changement en route.

CHAIRS COLONS. En outre des chaires Touristes, des chaires Colons, confortables sur le plan des chaires Touristes, dans lesquels les lits sont gratuits, circulent dans les trains de nuit entre Montréal et Toronto, ainsi sur les routes de St Paul, Windsor et Vancouver.

BUREAU DES BILLETS: 206, Rue Saint-Jacques, (Coin rue Metell) Et aux Stations. LATHEE, 502 Rue St Paul. 15 21 25 27 30

MONTRÉAL SHOW CASE CO. Manufacturiers de vitrines en argent et en bois, ébène et mahogany, ainsi que des garanties de cristallin, des abat-jour, des chandeliers, des lustres, de bureaux et de magasins. Nouveaux articles, Demandez le catalogue des vitrines. Téléphone No 724.

VIN et SIROP DE DUSART. Au LACTO-PROSPHATE DE CHAUX. Le Lacto-Phosphate de Chaux contenu dans le SIROP et le VIN de DUSART est le plus puissant des reconstituants.

Il raffermi et redresse les os des enfants souffrants, rend le vigoureux et l'active aux adolescents faibles et lymphatiques, et ceux qui sont fatigués par une croissance trop rapide.

Les Femmes Epuisées, qui souffrent du VIN ou du SIROP DE DUSART, supportent mieux les fatigues de la lactation et sans vomissements, et donnent le jour à des enfants plus vigoureux.

Le Lacto-Phosphate de Chaux enrichit le lait des nourrices et garantit les enfants contre la diarrhée et les maladies de croissance. Pour son influence, la lactation se fait sans fatigue et convulsions.

LE VIN et le SIROP DE DUSART réveillent l'appétit et les forces des Convalescents, et conviennent dans tous les cas de Fatigue ou d'Épuisement du corps humain.

J. & P. BRINET. Cote des Neiges, Montréal. Importateurs et Manufacturiers de MONUMENTS, TOMES, CHAÎNIERS, BUREAUX, COFFRES ET TOUTES SORTES D'OBJETS EN FER ET EN BOIS.

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE. 140 Grande Rue St-Laurent, MONTREAL. Ferblantiers, Plombiers, Couvresseurs, Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

MILLE BOITES. de Papier à Note et Enveloppes, contenant 24 Feuilles de Papier et 14 Enveloppes. FOUR QUINZE CENTIMS. Au dessous du prix courant! Les Meilleurs Marchés au Monde. MORTON, PHILLIPS & CIE. 1765 et 1767 Rue Notre-Dame Montréal

LA VILLE DE MONTREAL GRANDE VENTE de LIQUIDATION

Ayant décidé de VENDRE A L'ENCAN tout notre stock de détail à partir du 30 JANVIER, nos magasins seront fermés le LUNDI, 23 JANVIER. Il est de la dernière semaine de vente au détail.

Grands Avantages cette Semaine Jours de Grande Vente sans Reserve Avant la Vente à l'Encan.

Distribution de JOUETS à toutes les Mères de famille accompagnées de leurs enfants. NOS MAGASINS SONT A LOUER.

Cie Générale des Bazaars COIN DES RUES St-LAURENT, St-CATHERINE ET St-CHARLES BORROMEE

Colonial House PLACE PHILIPPE

GRANDE Vente Annuelle SANS RESERVE

VENDREDI et SAMEDI NOUS AURONS DES

PRIX SPECIAUX EN Services à diner, etc., Verrerie, Lampes en Metal et Verre, ET Outils de Cuisine.

DEUX JOURS SEULEMENT. Balance de CHAPEAUX Garnis et BONNETS à moitié prix.

HENRY MORGAN & CO MONTREAL.

LA PHENIX. INCENDIE. Succursale établie en 1801 PATRISON & FILS. 35 rue St-François-Xavier, Montréal. RAYMOND & MONDOL. Agents-commissaires, action Française.

T. Prefontaine & Cie MARCHANDS DE BOIS DE SCIEGE et Charpente COURS A BOIS Sur les deux rives du Canal Lachine. Pont Napoléon. Bureau principal situé des rues Napoléon et Tracey. S. J. Prefontaine en vente au plus bas prix de marché, bois, planches, poteaux, lattes, bardeaux, bois franc et en écorce dans toutes les espèces et qualités, ainsi qu'en toutes sortes de bois de charpente de bois en préparation de toutes les espèces. Une visite est respectueusement sollicitée. Téléphone 801-11.

O. DUPRESNE, Jr., & FRERE MARCHANDS DE BOIS D'ACIERS BOIS DE SCIEGE No 2388, rue Notre-Dame, Montréal. Téléphone No 131.

GIE D'ASSURANCE PHENIX DE MONTREAL, QUIN. Capital en numéraire \$5,000,000 Succursale du Canada, Bureau Principal: 111, RUE ST-JACQUES, MONTREAL. GERALD E. HART, gérant général. Constitué par le plus grand nombre de capitaux et pour cette compagnie riche et de confiance, qui a la réputation de régler les réclamations promptement et libéralement. CYRILLE LAURIN, G. MATTIAND SMITH, J. A. MERCIER, G. E. FARRER, GIBLAS & FERRAS Agents à Montréal.

